L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
BUREAUX No 73 RUE DE CHARTRES.
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 27 OCTOBRE.

DEPECHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles Européennes.

LOUISIANE.

New-York, 26.—Une dépêche de Shreveport dit: à Homer, paroisse Claiborne, N. J. Scott, juge de paroisse; J. A. Ramsey, recorder; et L. R. Richardson, maire, ont été arrêtés samedi soir par un nommé Selye et le député marshal Maxey, appuyé par une force de cavalerie. La cause de l'arrestation est inconnue. Personne ne connait d'acte qui justifie une pareille mesure. Les arrestations ont été faites de la plus violente manière. Les prisonniers ne peuvent communiquer avec leurs familles. On leur jure après et on les maltraite. Ramsey est l'homme le plus populaire de la paroisse. Le juge Scott est un candidat pour la réélection.

Rapport du capitaine Scovell.

Nlle-Orléans, 25 octobre.—Le capitaine W. T. Scovell, du steamer Bryarly, arrivé de Shreveport, hier soir, dit qu'en remontant la rivière il avait engagé une pleine cargaison de coton pour son retour à des points au dessous de Shreveport, mais qu'alors la cavalerie ayant paru, accompagnée par les députés marshals des Etats-Unis nantis, disait-on, de mandats d'arrêt contre plusieurs centaines de citoyens des paroisses sur la rivière Rouge, une panique s'est emparée des blancs qui ont fui dans les bois et les nègres ont cessé de travailler. La conséquence a été que le Bryarly, au lieu d'avoir sa cargaison entière, n'a pu que 25 balles, personne n'étant sur les lieux pour rouler les balles de coton aux débarcadères.

Le capitaine Scovell dit que la cueillette du coton a été presqu'entièrement suspendue sur les plantations, ce qui causera de fortes pertes aux planteurs et aux négociants.

Nlle-Ibérie, 26.—Les prisonniers de St-Martin ont été amenés ici aujourd'hui par le député marshal des Etats-Unis et un escadron de cavalerie. L'interrogatoire préliminaire a eu lieu devant le commissaire des Etats-Unis, E. H. Riddell, clerc de district d'Ibérie. Les arrestations ont été faites en vertu de l'acte sur les kuklux. Deux des prisonniers ont été admis à fournir une caution de $6,000 et un autre une caution de $1000 pour comparaître devant la Cour de district des Etats-Unis. Le quatrième, A. Hebert, a été déchargé.

Des citoyens notables de la paroisse St-Martin étaient présents pour signer les cautions, pour quelque montant que ce fut, mais on exigea qu'ils produisent des certificats de propriété, ce qui renvoie l'affaire à demain. Un officier ministériel de cette paroisse a annoncé qu'un grand nombre d'autres arrestations seront faites bientôt.

Monroe, Le., 26.—N. J. Scott, juge de paroisse, et S. N. Ramsey, recorder, de la paroisse Claiborne, le Dr. Richardson, maire de Homer, et James Huey, S. Mayfield et P. L. Phillips, de Lincoln, ont été amenés ici ce matin sous une escorte de cavalerie. Huey et Richardson étaient menottés ensemble. Les prévenus ont été mis sous garde au bureau du shérif. Leur avocat a été admis sur un ordre écrit.

Les prisonniers de Claiborne sont accusés d'avoir essayé de dissoudre une assemblée paisible le 11 juillet à Homer quand le maire Richardson, Ramsey et Scott tachaient de prévenir une émeute.

Les prisonniers de Lincoln sont accusés d'avoir essayé de forcer Jewett, par qui ces warrants sont écrits, à donner sa démission comme commissaire des Etats Unis à Lincoln.

Les prisonniers déclarent qu'ils ne savaient pas qu'il fut commissaire, et qu'ils n'ont jamais reçu une pareille demande. Les prisonniers qui n'ont pas fait la moindre résistance ont été emmenés de chez eux sans qu'on leur donnât le temps de consulter leurs familles ou de prendre du linge.

Quand Huey a demandé de quel droit il était arrêté, le lieut. de cavalerie Hodgson, tirant un revolver lui a dit: "voici mon autorité."

Une escouade de soldats est arrivée avec des carabines chargées et alors le marshal Selye a tiré une paire de menottes et Huey a eu les mains ainsi enferrées derrière le dos. Tous les prisonniers ont passé la nuit à la prison de Lincoln.

On prépare une chambre pour les prisonniers et pour 19 autres, la plupart nègres et voleurs déjà détenus dans les trois petites chambres. Claiborne et Lincoln sont deux paroisses démocratiques.

Le marshal Selye a refusé avec insulte d'obéir au writ d'habeas corpus émis par le juge de district Drimble, républicain.

Les fils du télégraphe ont été coupés après le départ de Homer.

Un granger et un ministre proéminent disent que le lieutenant a donné ordre de couper les fils et de lui en apporter les morceaux.

On éprouve ici une grande irritation au sujet du traitement brutal des prévenus, mais le sentiment de la soumission à la loi prévaut.

L'opinion générale est que les arrestations ont été faites dans un but politique. La poursuite est représentée par le colonel John Ray, la défense par le juge Richardson et le capitaine Cobb. Une instruction préliminaire est fixée pour demain, devant le juge Jewett, de Lincoln, qui tient maintenant sa cour ici.

L'affidavit pour l'arrestation des prisonniers de Lincoln a été fait par un nommé Foutain, blanc, qui occupe une place.

Shreveport, 26.—L'interrogatoire des personnes arrêtées samedi a été remis à demain. Aucune autre arrestation n'a été faite ici, et le général Merrill dit maintenant qu'il n'y en aura pas d'autres.

Les officiers du steamer Era No. 12, arrivé ce soir, rapportent que la plus grande consternation règne sur tous les points en bas d'ici et à Alexandrie.

La cavalerie vient maintenant de Natchitoches en faisant des arrestations le long de la rivière. Quand l'Era a passé, quinze à vingt personnes avaient été arrêtées entre Natchitoches et Grapples Bluff, et les planteurs au-dessus de ce dernier point s'attendaient à être pris à l'arrivée des troupes.

Les officiers de l'Era confirment le rapport de capitaine Scovill du Bryarly, et disent, en outre, que nombre de planteurs ont fui de chez eux et que les nègres sont rassemblés en grand nombre dans les bourgs sur les bords de la rivière, abandonnant la cueillette de la plus belle récolte de coton qu'on ait vue depuis plusieurs années.

WASHINGTON.

Washington, 26.—On dit que le général Emory obtiendra un congé et que le major Merrill, avec son brevet de brigadier-général le remplacera.

Washington, 25.—Des amis intimes du Président disent qu'ils ne l'ont jamais entendu faire allusion à un troisième terme, et qu'ils ne pensent pas qu'aucun d'eux ait mentionné le sujet en causant avec lui; ils disent en outre, qu'il ne s'est jamais exprimé devant eux de manière à leur faire croire qu'il eut des aspirations de ce côté. Ils remarquent encore que bien qu'on ait écrit et dit beaucoup de choses à ce propos, il n'a jamais cependant été dans le cas de répondre, parce qu'on ne lui a jamais adressé de question relativement à un troisième terme, et, par conséquent, tout ce qu'il pourrait dire serait indiscret et gratuit et contraire à tous les usages.

Washington, 25.—Nous avons ici quelques Texiens influents et intéressés dans les mouvements politiques inaugurés par le gouvernement dans leur Etat. Ils disent qu'il est possible que le gouverneur Pease n'accepte pas la place de collecteur du port à Galveston, auquel cas la place serait offerte au général B. G. Shields, qui était membre du Congrès, comme représentant de l'Alabama, il y a nombre d'années, et qui dernièrement représentait ce gouvernement dans l'Amérique du Sud et qui, depuis plusieurs années, est citoyen du Texas.

On ne sait pas encore qui sera maître de poste à Houston. Les probabilités sont que M. C. B. Labens acceptera la poste à Galveston.

Plusieurs républicains texiens, intéressés dans les changements dont il s'agit, sont ici en ce moment.

Washington, 26.—Le département de la Poste perd un million par an par le lavage des timbres de poste.

ANGLETERRE.

Londres, 26.—L'ambassadeur espagnol à Londres a représenté dernièrement à lord Derby, ministre des affaires étrangères, que des fournitures d'armes et d'autres instruments de guerre, fabriqués en Angleterre, étaient fréquemment expédiés par les carlistes en Espagne et a demandé que les autorités britanniques exerçassent de la surveillance afin d'empêcher de pareilles violations de la neutralité.

Lord Derby a répondu sèchement que la prolongation indéfinie de la guerre en Espagne dénonçait un manque de patriotisme et d'énergie et que si la marine espagnole était vigilante, le débarquement d'armes pour les carlistes serait impossible.

Londres, 26.—La rivière Bidassoa est gardée par un navire français et un navire espagnol, pour empêcher la remise de munitions aux Carlistes.

PRUSSE.

Berlin, 26.—Le tribunal d'appel a confirmé le jugement de la cour inférieure qui rejette la demande de mise en liberté faite par le comte d'Arnim.

Le prince de Hohenlohe est allé voir Bismark à Varzin.

FRANCE.

Paris, 25.—Une dépêche de Rome dit: le Pape a reçu hier l'évêque de Verdun. Il dit qu'il tremble aux dangers qui menacent la France. Il faut que les catholiques unissent leurs forces pour faire face aux maux qui les menacent et pour résister aux ennemis de l'Eglise et de la société.

La *Presse* de Paris publie un article semi-officiel qu'on suppose annoncer la rentrée du duc de Broglie dans le Cabinet.

Le prince Jérôme Napoléon a lancé, sous forme de lettre, un programme politique où il condamne la politique réactionnaire et cléricale du parti bonapartiste.

Paris, 26.—Le consul espagnol à Bayonne a fait une demande en vertu du traité de 1862 pour l'extradition comme déserteurs des marins du steamer Nieves, qui a été saisi à St-Jean de Luz par les autorités françaises sur la représentation qu'il avait à bord de la contrebande de guerre pour Don Carlos.

Le *Journal de Paris* croit que la demande est contraire à l'esprit de ce traité parce que l'Espagne traiterait ces marins, s'ils étaient livrés, comme des délinquants politiques, et en pareil cas tous les Etats ouest de l'Europe, sans en exclure l'Espagne, ont refusé jusqu'ici l'extradition.

Paris, 26.—Dans un banquet à Bordeaux, le duc Decazes, ministre des affaires étrangères a parlé comme suit:

"Le Président McMahon m'a recommandé particulièrement de veiller au maintien de la paix avec les autres gouvernements, et je n'y manquerai pas.

La paix, cependant, doit reposer sur une base compatible avec nos intérêts et notre dignité, et les droits de la France en ce qui concerne les traités internationaux.

"Je soutiens qu'ils ont été strictement observés dans le passé et je les ferai fidèlement exécuter dans l'avenir."

Le duc a annoncé d'avance la prompte conclusion d'un traité avec les Etats-Unis, assurant des conditions plus libérales aux intérêts commerciaux des deux pays; Il a ajouté que le gouvernement avait en vue des objets semblables en ce qui concernait les gouvernements de l'Amérique du Sud.

TURQUIE.

Constantinople, 25 oct.—L'Autriche, l'Allemagne et la Russie ont présenté de concert une demande à la Porte pour avoir la permission de conclure un traité avec la Roumanie. La Porte refuse en se basant sur le traité de Paris.

ESPAGNE.

Madrid, 25.—Le Foreign Office est informé que la difficulté qui a surgi dans le Montenegro est de faible importance et qu'elle provient de rencontres fréquentes entre deux classes hostiles, ce qui est à peu près ordinaire en pareil cas. La Porte a promis de faire punir les meurtriers, et les troubles sont considérés comme finis.

Madrid, 25.—La *Correspondencia* publie un bruit d'après lequel Don Alphonzo, avec 400 hommes, aurait passé l'Ebre, et qu'il aurait abandonné la cause de Don Carlos avec l'intention de rentrer en France.

Madrid, 29 oct.—L'amiral Topete a eu une attaque d'apoplexie dont il se remet aujourd'hui.

Madrid, 26.—Un autre corps de 108 carlistes, de la bande de Lareno, a offert de se rendre si on leur accordait une amnistie.

BENGALE.

Bombay, 25 oct.—Deux mille personnes ont péri dans une trombe tout récemment. Le steamer Mary a coulé bas et 10 personnes qui étaient à bord se sont noyées. Les autres se sont jetées dans des canots dont un s'est perdu. Un second canot contenant deux êtres vivants et trois personnes mortes, a été recueilli.

OMAHA.

Omaha, 26.—Une sérieuse démonstration a été faite contre l'agent et l'agence à Red Cloud, le 23, par plusieurs centaines d'Indiens Oyallalies et Minnecarjous, causée par la tentative d'élever un bâton de drapeau à l'Agence.

La judicieuse conduite de l'officier commandant a empêché l'effusion du sang et des pertes de biens, et ses efforts ont été secondés par Sitting Bull, Red Dog, Red Leaf et d'autres chefs.

NEWBURYPORT.

Newburyport, Mass., 26.—La navigation de la rivière Merrimac s'est ouverte à Lawrence aujourd'hui. Un steamer a passé par le nouveau chenal et est arrivé à Lawrence au bruit du canon et au milieu de grandes réjouissances.

MEMPHIS.

Memphis, 26.—Un grand meeting de citoyens est convoqué pour demain soir au théâtre du grand Opéra à l'occasion de la présence des soldats fédéraux dans la ville, la veille d'une élection, et pour demander au président Grant de les faire retirer.

CINCINNATI.

Cincinnati, 26.—Une dépêche à la *Gazette* de Springfield, Ohio, dit que samedi, à minuit, Simon Wolf, citoyen notable de Bejorn, comté de Green, a été égaré, puis attaqué; qu'on a tiré plusieurs fois sur lui, qu'on lui a pris une forte somme d'argent et qu'enfin on l'a laissé mort sur la route. On ignore entièrement qui a pu faire ce coup, aussi l'excitation est intense. On fait les plus actives recherches pour découvrir les coupables.

ATLANTA.

Atlanta, 26.—Les cautions de l'ex-maître de Poste Summs ont été condamnés à une amende de $11,000.

Nominations

Blumenthal nommé collecteur des Douanes à St Marks, Floride. Aussi plusieurs agents indiens.

Le troisième terme présidentiel.

La question du troisième terme a été délicatement mise en avant dans la séance du cabinet aujourd'hui. Le Président n'a rien voulu dire. On le représente comme ayant l'opinion que toute expression de sa part en ce moment serait hors de propos.

Washington, 26.—Cour Suprême. Affaire de la ville de Nouvelle-Orléans contre la Compagnie des steamers de New-York.

Le décret de la Cour Inférieure avait soutenu le bail du warf donné par le gouvernement nommé par l'autorité militaire, après la prise de la ville, pour un certain nombre d'années, comme valide, bien qu'il s'étendit au-delà du terme de l'occupation par la dite autorité militaire. La théorie de la Cour est que la prise de la Nouvelle-Orléans donnait à la force militaire la même autorité que s'il se fut agi d'un territoire étranger. Le juge Field a fait bande à part et a soutenu qu'aucune aliénation valide du warf ou d'autres propriétés ou droits d'une ville, ne pouvait survivre.

La Cour refuse d'avancer l'affaire des granges, qui implique le droit des Etats à régler le prix des billets sur les chemins de fer internationaux.

Observations Météorologiques.

Washington, 26.—Probabilités pour les Etats du Golfe. Légers changements dans le baromètre. Vent du nord, temps plus frais, partiellement couvert, et pluie passagère.

PHILADELPHIE.

Philadelphie, 26.—On a reçu ici l'avis que le Bureau Centennial de Boston avait recommandé comme moyen de lever un revenu, l'établissement d'une agence semblable à celle employée par le gouvernement par l'intermédiaire de Jay Cooke & Co.

Philadelphie, 26.—Les tisseurs de chales et de couvertures piquées se sont mis en grève.

Le père Strobel, pasteur de l'église catholique de St-Mary, est mort à l'âge de 74 ans.

NEW-YORK.

Enregistrement des Votants.

New-York, 25.—L'enregistrement dans la ville de New-York s'est terminé hier et donne 146,075 électeurs contre 123,878 l'année dernière et contre 149,010 en 1872.

Un correspondant du *Herald* lui mande de la Nouvelle-Orléans que les retours de cette ville, maintenant complétés, montrent qu'une personne sur 5 de la population totale de la ville, a été enregistrée. Les républicains blancs accusent les démocrates d'avoir fabriqué trois mille certificats illégaux de naturalisation et les démocrates disent qu'ils ont découvert deux mille fraudes répétées. Kellogg estime le total de l'enregistrement à 155,000 avec une majorité nègre de 6,000.

Le col. Marr se rendra à Washington cette semaine pour engager la Cour Suprême à s'occuper de l'affaire de la paroisse Grant pour mettre à l'épreuve la constitutionnalité de l'acte contre les kuklux.

New-York, 26.—Arrivé le Vicksburg.

New-York, 26.—Arrivés, les steamers Wyoming et Spain. Arrivé à destination, le Java. Parti, le Pereire.

GEORGETOWN.

Georgetown, Mass. 26.—Un incendie a causé aujourd'hui une perte de $250,000. Le temple maçonnique a été considérablement endommagé. L'eau a manqué.

RIVIERES.

Etat du Fleuve, bateaux, etc.

Cairo, 26.—Parti l'Atlantic pour la Nouvelle-Orléans. Temps chaud et clair.

St-Louis, 26.—Le fleuve baisse lentement. Temps clair et très chaud.

PASSES.

Passes du Sud-Ouest, 26.—Arrivé le brick italien Raffaelucio, en 59 jours de Marseille.

MARCHES.

Marchés Européens.

Liverpool 26, midi.—Coton plus facile mais non sensiblement en baisse. Uplands 7 7/8 d. Orleans 8 1/4 à 8 3/8. Vendu 12000 balles.

Londres, 26.—Argent, taux courant d'escompte 2. 5-20 103. Erie 7 1/4.

Paris, 26, 3h. et demie.—Rentes 63-40.

Marchés Américains.

New-York, 26, après-midi.—Coton calme. Ordinaire 12 1/8. Bon ordinaire 13 7/8. Low Mid. 14 3/8. Mid 16 3/4. Orleans 15 1/8.

A livrer, low mid en novembre 16 11-16 à 14 3/4, décembre 14 15/16 à 15, janvier 15 3/16, février 15 1/2, mars 15 3/4 à 15 3/16, avril 16 1/16, mai 16 3/8 à 16 7/16, juin 16 5/8 à 16 11/16.

New-York, 26, au soir.—Coton, plat à la clôture. Mid. 14 3/4 à 15 1/8. Vendu 1290 balles.

A livrer 16,200 balles aux prix suivants: Octobre 14 21/32 à 14 11/16. Novembre 14 11/16. Décembre 14 27/32. Janvier 15 5/32. Février 15 7/16 à 15 15/32. Mars 15 25/32. Avril 16 1/32 à 16 1/16. Mai 16 11/32 à 16 3/8. Juin 16 5/8.

New-York, 26.—Or, 110. Change étranger, nominal de 485 1/2 à 489. Argent de à 2 1/2 pour cent.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 26 Octobre 1874.

Comptoir d'échanges (Clearing-House) de la Nouvelle-Orléans.

	Echanges.	Balances.
24 oct.	1,196,828 55	$78,098 02
26 oct.	1,176,597 24	137,215 22
Jusqu'ici cette semaine	$2,373,625 79	$215,313 24
Même temps la semaine dern.	2,420,232 35	374,563 56
Total de la semaine dern.	7,078,825 65	960,357 15
Total de la semaine précédente	6,656,589 70	1,173,856 11

Il ne s'est pas opéré de changement sur le marché monétaire. La demande d'escompte est assez animée et le bon papier de commerce est accepté sans hésitation. Les offres ne sont pas très nombreuses dans les rues et les taux n'ont pas varié.

Nous continuons de coter le papier de commerce, avec ou sans garanties collatérales, à 9 à 12 pour cent de prime et 15 à 18 celui de second ordre (quelque transactions, de temps en temps, à 2 pour cent par mois; les billets hypothécaires de premier ordre à 10 à 11 pour cent par an et ceux du second à —.

L'or a ouvert à 109 1/2 à 109 3/4 contre 110 à New-York, et après un mouvement assez prononcé a fermé aux taux d'ouverture sur les deux places. Les transactions comprennent $42,000, dont $2,000 à 109 1/2, $4000, $10000 et $12,000 à 109 5/8, $8000, à 109 11/16, $5000 à 109 3/4. On n'a pas annoncé de ventes d'argent. Les demi piastres américaines ont encore été cotées à 106 à 107; les piastres mexicaines, à 96 1/2, or.

Nous n'avons pas constaté de variations positives dans le change étranger. Les opérations du sterling ont atteint le chiffre de 52,000 livres, dont 700, 1 500, 2,000 et 3,500 connaissement, 1,000 clear No. 1, à 528 1/2, 10,000 connaissement à 528 1/2 à 529, 4,000, 7,500 et clear No. 1, 5,000 clear No. 1, à 529, 6,000 de premier ordre à 529 1/2, 1200 de banque, au comptoir, à 533 1/2. Dans les francs, 100,000 en change de commerce à 4.75 1/4 et 150,000 à 4.75. A la clôture, les traites sterling étaient cotées à 528 à 529 les connaissements et clear No 1, et — à 532 les traites des banques; les francs, à 4.76 1/4 à 4.75 les traites de commerce et — celles des banques; les marcs d'Allemagne à 108.

Les offres de change américain ont été assez nombreuses; une bonne demande a affermi le marché et, à la clôture, le change de commerce avait haussé de 1/16 pour cent. Les ventes de change à vue sur New York, embrassent $201,000, dont $6000 et $25,000 en change de commerce à 3/8 pour cent d'escompte, $10,000 et $21,000 do, $40,000 do et du banques, $5000, $17,500, $20,000 de banques, à 5/16.

Les banques ont encore tiré des chèques sur New-York au pair, et le change de commerce était coté, à la clôture, à 5/16 pour cent d'escompte contre 3/8 samedi.

Il ne se fait presque rien dans les obligations, et il ne se fera probablement rien avant l'élection.

200 actions (préférées) de la compagnie de levées de la Louisiane se sont vendues à $2.50 et 100 do. à $2.62 1/2; un petit lot de la compagnie de chemin de fer de la rue St Charles, moins le dividende, à $75.75.

Il y a eu demande et offres mais pas de ventes de bons sept pour cent de la ville; intérêt payable en or. On peut les coter à 35.

On n'a pas annoncé de ventes de scrip de la ville. Les certificats d'allocations, les mandats de la police métropolitaine et les "time certificates" de 1873 ont encore été cotés à 46 à 47.

$4000 de mandats de l'Etat ont changé de mains à 30, taux de la clôture des anciens. Les nouveaux sont toujours cotés à 45 à —.

BULLETIN COMMERCIAL.

Lundi soir, 26 oct. 1874.

COTON.—Les ventes aujourd'hui s'élèvent à 3050 balles à des prix plus faciles et qui exigent une réduction de 1/8 c. dans nos cotes pour le low middling et les grades élevés. Nous cotons donc:

Cotes générales		Cotes de l'Exch.
Inferior	— à —	—
Low ordinary	— à —	—
Ordinary	11¼ à 11⅝	11⅛
Strict ordinary	12¼ à 12⅝	—
Good ordinary	13 à 13⅜	13⅛
Strict good ord.	13⅜ à 13⅝	—
Low middling	14 à 14⅛	—
Strict low mid.	14¼ à 14⅜	14⅛
Middling	14⅜ à 14½	14⅜
Strict middling	14⅝ à 14¾	—
Good middling	14⅞ à 14¾	14⅝
Middling fair	14⅞ à 15	15

Il y a en voie de chargement 43,500 balles dont 5,000 pour le Nord; 26,000 pour Liverpool, 10,000 pour le Hâvre, 500 pour Brême, 2000 pour la mer du Nord, et 3000 pour le Nord, ce qui laisse 11,300 balles sur les débarcadères et dans les presses, attendant des ordres.

—ETAT DU MARCHÉ AU COTON—

Stock en mains, le 1er septembre 1874		15,953
Arrivé depuis le der. état	8730	
Précédemment	120,741	129,471
		145,424
Expédié aujourd'hui	2080	
Expédié précédemment	81,901	83,981
Stock sur place et à bord non expédié		61,443
Stock même temps l'an dernier		48,507

TABAC—Pas de ventes aujourd'hui. Pas d'arrivages. Stock en main 4790 boucauts.

Nous cotons: Inferieur lugs 9 à 9½ c.; medium à fine 10 à 11¼ c.; low leaf 12 à 12¾ c.; medium 13 à 14 c.; good to fine 15 à 16½ c.; selections 17½ à 20 c.

SUCRE—Reçu 376 boucauts. Good common à fair 8¼ c. la livre; low fair 8½; fair 8¾; good fair 9 à 9¼; fully fair 9½ à 9¾; prime 10; strictly prime 10¼; seconds 10½; jaune clarifié 10¾; blanc clarifié 10¾.

MELASSE—Reçu 1265 barils et 84 demi-barils. Le marché est faible avec baisse de 50 c. par gallon. Vendu 1000 barils, cependant, aux prix suivants: Prime 68 à 70 c. le gallon; strictly prime 71 à 72 c.; choix 72½ c.

FARINE—Vendu au dehors 705 barils aux prix suivants: Fine $4 le baril; double extra $4 75; good treble extra $5 40 à $5 50; choice treble extra $5 75 à $5 85; choice extra $6 10 à $6 75c. Vendu sur change 186 barils, dont 30 de grade inférieur de $4 à $4 62½ le baril; treble extra $5 62½.

VIANDES SALÉES SÈCHES.—Epaules 7½ c. la livre; au détail, 8½ c.

JAMBON—Choice sugar cured, 14½ à 15½ c. la livre.

GRAISSE.—En tierçons, 14½c. en barillets 16c. au détail en tierçons 15½ c., en barillets 16½ c.

BACON—Epaules, 7½ c. la livre; une baisse de ¼ c.; clear rib sides, 13¾ c.; clear sides, 13¾ c.; au détail, épaules 8 c.; clear rib sides 14¼ c.; clear sides 14½.

PORC—Mess, $21.25 le baril; au détail, $22 50.

WHISKEY.—Rectifié de la Louisiane $1.02 à $1.03 le gallon; choix de Cincinnati vendu au dépot du chemin de fer $1.05.

MAIS—Vendu, 650 sacs aux prix suivants; jaune et blanc $1 02 le boisseau; blanc, vendu sur change à $1 02.

AVOINE—60 à 62 c. le boisseau; choix 64 c.

SON—$1 00 les 100 livres; choix $1 10.

FOIN—Fair de l'Ouest $24 le tonneau.

LAINE.—Pas de demande. Prix nominaux.

VOLAILLES, ETC.—Les grosses volailles de l'Ouest valent $4 la douzaine; les poulets, de $4; les canards, de $4 à $5; les oies, de $6 à $8; les dindes, de $12 à $20. Les grosses volailles de la Louisiane valent $5 la douzaine; les poulets de $3 à $4; les canards, $3 à $3.50; les oies $6 à $7; les dindes de $12 à $15.

ŒUFS—Les œufs de l'Ouest valent de 15 à 26 c. la douzaine; ceux de la Louisiane 22 à 25.

POMMES DE TERRE.—Les pommes de terre du Nord valent de $2 50 à $2 65 le baril; les oignons de l'Ouest de $3 75; ceux du Nord $4 50.

SEL—Nous cotons: $1.15 à $1.25 le sac; Fin $1.40 à $1.50.

CAFÉ.—Vendu 5000 sacs à des conditions particulières. Nous cotons pour les cargaisons: Ordinaire 17 à 17½ c. (or) la livre; fair, 18¼ à 18¾ c.; good 19 à 19½ c.; prime 19½ à 19¾ c.

RIZ.—Nous cotons: Louisiane No 2, 3¾ à 4 c.; common, 5¼ à 6 c.; fair, 6¼ à 6¾ c.; good 7 à 7¼; prime 7¼ à 8; choix 9c.

MARCHE AUX BESTIAUX.

26 octobre 1874.

	Arrivé.	Vendu.	Stock
Bœufs du Texas	434	341	1494
Vaches	311	203	[illegible]
Cochons	97	115	[illegible]
Moutons	309	4	[illegible]
Vaches laitières	—	—	12

Prix des Bestiaux.

Bœufs de l'Ouest, par livre net	—	à	—
Bœufs du Texas, par livre net	—	à	—
Bœufs du Texas, choix	—	à	[illegible]
Bœufs du Texas, 1re qualité	[illegible]	à	[illegible]
Bœufs du Texas, 2de qualité	[illegible]	à	[illegible]
Bœufs du Texas, 3me qualité	[illegible]	à	[illegible]
Cochons de l'Ouest, par liv., gr.	[illegible]	à	[illegible]
Cochons du Texas, par livre, gr.	[illegible]	à	[illegible]
Moutons, 1re qlt., par tête	[illegible]	à	[illegible]
Moutons, 2de qlt., par tête	[illegible]	à	[illegible]
Moutons, 3me qlt., par tête	[illegible]	à	[illegible]
Vaches à lait, de choix, par tête	[illegible]	à	[illegible]
Vaches à lait, 2de qlt., par tête	[illegible]	à	[illegible]
Veaux de lait par tête	[illegible]	à	[illegible]
Veaux d'un an par tête	[illegible]	à	[illegible]
Chèvres, par tête	[illegible]	à	[illegible]
Bœufs, prix moyen par livre	[illegible]		
Porc			
Veau			
Mouton			

BULLETIN MARITIME.

LUNDI, 26 OCTOBRE 1874.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Barque Maggie McNeil, Heron, pour Havre
Brick American Union, Collins pour Boston

ARRIVÉS.

Steamship Agnes, —, de la Havane (en détresse)
Navire (ang) Lizzie Ross, Morris, Liverpool via Savannah
Navire United States, Lamb, de Boston
Barque Fanny J McLellan, Cann, de Rouen
Barque (esp) 1 th of March, Riberas, Havane
Barque (neuve) Almira Robinson, Tarbox, de Bath, Me
Schooner Louisa A Orr, Orr, de Rio de Janeiro
Navire Saranak, Ives, de Philadelphie

BATEAUX A VAPEUR.

R E Lee, Campbell, de Vicksburg.
Empire, Jeanfran, du bas du fleuve
Fleta, Mitchell, de Grand Ecore
Katie, Carleton, de Chicot City.
W S Pike, Brown, de Fisher's Landing
Henry Tête, à coin de Lafourche
B L Hodge No 2, Barranco, de Wall Landing
Marie Lia, Suis de Convent Landing
Josephine, Couzsins, de Bonnet Carré.
Frank Morgan, Canton, du bas du fleuve
R T Bryarly, Scovill, de Shreveport
Towboat Norman, Averill, des Passes.
Towboat Philip, Caldwell, des Passes
Towboat Wicaco, Lombard, des Passes

MONTANT LE FLEUVE.

Navire Record, Akin de Liverpool
Barque (norv) Caveror, Siemsen, de Rochefort

EXPORTATIONS.

HAVRE—Par barque Maggie McNeil—1500 balles coton, divers à ordre
BOSTON—Par brick American Union—500 balles coton, divers à ordre

IMPORTATIONS.

HAVANE—Par steamship Margaret—1400 caisses sucre, 5500 cigares, 13 caisses m'dises, 4 sacs poudre, 6 barils bœuf à ordre
LIVERPOOL—Par navire Lizzie Ross—3130 sacs sel, 30 doux nattes à ordre
RIO DE JANEIRO—Par schooner Louisa A. Orr—5000 sacs café à ordre
BONACCA—Par Schooner R B Locke—1460 régimes bananes, 36600 plantains, 27000 cocos à ordre

RECU DE L'INTERIEUR.

VICKSBURG—Par steamer Robt E Lee—4601 balles coton, divers à ordre.
BAS DU FLEUVE—Par steamer Empire—82 boucts sucre, 50 barils mélasse, 145 barils riz, 535 sacs riz b ut, divers à ordre
GRAND ECORE—Par steamer Fleta—850 balles coton, 22 barils mélasse, 36 demi barils mélasse, divers à ordre
CHICOT CITY—Par steamer Katie—2376 balles coton, divers à ordre.
FISHER'S LANDING—Par steamer W S Pike—1256 balles coton, 29 boucts sucre, 42 barils mélasse, divers à ordre
WALL LANDING—Par steamer B L Hoodge—150 balles coton, 141 boucts sucre, 80 barils mélasse, 45 demi barils mélasse, 263 sacs riz, divers à ordre
CONVENT LANDING—Par steamer Mary Ida—21 boucts sucre, 102 barils mélasse, 273 sacs riz brut, divers à ordre
BONNET CARRE—Par steamer Joséphine—74 barils mélasse, 26 sacs riz, divers à ordre
BAS DU FLEUVE—Par steamer Frank Morgan—27 boucts sucre, 147 barils mélasse, 582 sacs riz brut, divers à ordre
SHREVEPORT—Par steamer R T Bryarly—465 balles coton, divers à ordre.

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R R.—21 balles coton, 61 barils mélasse, 204 sacs riz, divers à ordre
NEW ORLEANS, MOBILE & TEXAS R R—1081 balles coton, divers à ordre.
N. ORLEANS, ST. LOUIS & CHICAGO R. R.—1891 balles coton, divers à ordre

LISTE DE NAVIRES En partance pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.
S. Carondelet, McCreery .... parti 21 oct
Steamship City of Mexico, Sherwood, parti 15 oct
Steamship United States, Burdick, parti 17 oct
Steamship Knickerbocker, Kemble, parti 17 oct

PHILADELPHIE.
Steamship Juniata, Catherine .... expédié 23 oct
Schooner W M Morrell, Kelly .... parti 1 oct.

BOSTON.
Navire United States, Lunt .... parti 10 oct.
Barque Sarah, Tilley .... exp. 4 oct.
Schooner Henry C Winship .... en charge 1 sept
Goelette M A Franklin, Giffin .... expédiée 12 oct
Goelette S Krantz, How .... partie 12 oct

BATH (ME).
Barque Edwin Reed, Higgins .... partie 1 oct
(retournée en détresse le 4 oct.)
Barque Almira Robinson, Tarbox .... partie 7 oct

QUÉBEC.
Navire Colonial Empire, Leslie .... parti 23 sept.

YARMOUTH, N. S.
Navire Peter Young, Perry .... parti 8 oct.

SAVANNAH.
Navire Norris .... parti 7 oct

MONTREAL.
Steamship Earl of Lonsdale, Rogers, exp. 15 oct

LIVERPOOL.
Steamship Texas .... charg. 15 oct.
Steamship Caledonian, Pearse .... exp. 26 sept.
Str. State of Louisiana, Johnson, charg. 20 sept.
Steamship Palm, Pease .... parti 9 oct.
Navire Scioto, Mitchell .... parti 5 sept
Navire Adorna, Hawkins .... parti 24 sout.
Navire Record, Kiddle .... parti 21 sept
Navire John Rutherford, O'Neil .... parti 27 sept
Navire Chas Davenport, Jones .... parti 18 sept
Navire Harewood, Isbell .... parti 15 sept
Navire Sanspareil, Purdy .... char. 24 sout
Navire Lake Superior, Benson .... charg. 7 oct
Navire Minnie H Gerow .... charg. 1 oct
Barque Adriatic .... partie 26 sept
Barque Ragoon, Yarmouth .... partie 24 sept
Barque Ocean, Bergh .... charg. 3 sept
Barque Carolina, Fisher .... partie 26 sout.
Barque Friga, Wels .... partie 19 sept.
Barque St. Olaf .... partie 19 sept.

LONDRES.
Navire Waterloo, Taylor .... charg. 24 sept.
Navire Tailor, Rolfsen .... parti 21 sept.
Navire Sinbad, Anderson .... parti 27 sept.
Barque N. C. Kjerkaard, Knudsen, partie 4 sept.

BRISTOL.
Navire Charter Oak, Staple .... exp. 5 oct
Navire Uncle Joe, Nichols .... parti 13 oct
Navire Clara Killam, Sproul .... parti 8 sept
Barque Ebenezer, Hansen .... partie 15 sept
Barque Rosetta McNeil, Bryant .... partie 10 oct
Barque India, Moran .... partie 1 oct

WATERFORD.
Barque Aphrodite, Bass .... expéd. 26 oct

FALMOUTH, ANG.
Barque Trieste, Yeamah .... partie 17 sept.

TYBEE.
Navire Kate, Troop .... parti 15 sept

CARDIFF.
Navire Agnes, Davis .... parti 14 oct

ANVERS.
Barque Trieste, Tobin .... en charge 1 sout
Barque Galathea, Tobin .... expéd. 15 sept.

NORTH SIDNEY.
Navire Marie Stoneman, Blauvriet .... parti 25 sept
Barque Lima, Bingay .... exp. 21 sept

GLASGOW.
Navire Maid of Orleans, Tobin .... parti 12 sout

DUBLIN.
Navire Don Justo, Bennett .... parti 26 sept
Barque Abraham .... partie 4 sout
Barque Alice and Ada, Tower .... partie 1 sout

DEAL.
Navire A P Thurlow, Talbot .... parti 5 sept.
Navire Ann Mary, Caughil .... parti 29 sept.
Navire Emily Augusta, Walters .... parti 1 oct.
Navire Harry Morse, Patten .... parti 4 out

HAVRE.
Barque Lief Ericksen, Mathiesen, partie 17 sept.
Barque Halcyon, Hardie .... partie 9 sept.
Barque Prince Napoléon, Barre .... partie 29 sept

BORDEAUX.
Navire Theobald, Adams .... parti 28 sept
Barque Araide .... en charg. 1 sout.
Barque Globbe .... char. 25 sept

MARSEILLE.
Barque Marguerite .... partie 1 sout
Barque Raffaelucia .... partie 1 sout
Barque Simento, Viviano .... charg 1 sept

ROUEN.
Barque Fanny J. McLellan .... partie 21 juil.
Barque Fritz, Gundersen .... partie 25 sout

ROCHEFORT.
Navire Cavour, Stianesen .... parti 5 sept

BREME.
Steamship Frankfurt, Von Bulow, parti 6 oct

BREMERHAVEN.
Navire Uhland, Mieners .... parti 27 sout.
Barque Adolf, Schulken .... partie 15 sout.

HAMBOURG.
Barque Hudson, Nicholas .... partie 31 sout.
Navire Victoria, Warren .... parti 22 sept

GENES.
Barque Delphine, Brignoli .... en cha. 3 sept.

RIO DE JANEIRO.
Steamship Maraldi .... parti 7 oct.
Barque Hilda .... partie 20 sept.
Barque Florence Chipman, Farr .... partie 19 sept
Barque Advance, Fox .... partie 30 sept
Brick Missi sippi, Rogers .... parti 19 sept.
Schooner Louisa A Orr, Orr .... expé 12 sept

TEXEL.
Navire Harry Morse, Patten .... parti 21 sept
Barque Thorwaldsen, Christensen .... parti 22 sept

ASPINWALL.
Barque New York .... exp. 4 oct

DEPARTS DES TRAINS DE CHEMIN DE FER.

Voir les annonces pour les renseignements ordinaires.

NLLE-ORLEANS & JACKSON.
Express .... 7 heures A. M.
Malle .... 5 heures P. M.

NLLE-ORLEANS, MOBILE & TEXAS.
Express et malle tous les jours, à 8 heures du matin.
Train d'agrément pour les villes de bains, le samedi à 3 heures de l'après-midi.
Express du soir, tous les jours, à 4 h. P. M.

NLLE-ORLEANS & DONALDSONVILLE.
Par le ferry de la rue Calliope .... 7:45 du matin

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS.
Par le ferry de la rue Ste-Anne .... 7 h. du matin
Départ du train à Alger .... 7.30 du matin

JOHN T. DUFOUR,
68 .... EXCHANGE ALLEY 68
Between Bienville and Customhouse sts.
Settles all back taxes, City and State; takes all the necessary steps to obtain a reduction of [illegible] assessments; [illegible] at the [illegible]

ANNONCES PARISIENNES, Publiées par M. H. GAILLARDET, 8, PASSAGE SAULNIER, PARIS.
(M. Henri Gaillardet, 8 Passage Saulnier, à Paris, est seul fermier de nos annonces parisiennes.)
C'est à M. H. GAILLARDET, par conséquent, que doivent s'adresser MM. les commerçants, fabricants [illegible] pour les spécialités de Pharmacie, Droguerie, Parfumerie, Nouveautés, Articles de Paris, &c.
Aucune annonce rentrant directement ou indirectement dans ces diverses catégories ne pourrait être acceptée par nous en dehors de M. H. GAILLARDET.)

PILULES DEHAUT
Les [illegible] que [illegible] d'après la nouvelle méthode dépurative de M. DEHAUT, POUR ÊTRE [illegible] LES PLUS FORTIFIANTES, ce qui permet à chacun de choisir, pour se purger, le repas et l'heure qui lui conviennent le mieux pour n'être pas gêné dans ses occupations, dont on évitant la diète et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. [illegible] France depuis 35 ans, ont rendu ses Pilules Dehaut d'un usage populaire.—Ces pilules sont souveraines pour combattre la constipation, et [illegible] qui en dépendent.—Comme simple purgation, elles sont préférables aux autres médecines, parce que, n'exigeant ni tisane, ni diète, on peut, au besoin, les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût.—Mais ce purgatif agréable offre surtout des avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que: asthme, catharre, dartres, douleurs, goutte, engorgements, migraines, scrofules, &c. &c., parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet aux organes digestifs de le supporter sans fatigue, pendant tout le temps de la guérison. (Voir le Guide qui se donne gratuitement.) Boites de 1 fr. 50 c. et de 3 fr. à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien et médecin, rue du Faubourg St. Denis, No 147.
A NEW YORK, chez MM. JOHN MILHAU, Broadway, et Fougera Frères, pharmaciens.
Les DEPOTS de nos PILULES sont établis pour la VENTE en GROS et DEMI GROS, chez M. DUCONGE, droguiste, M. MAUNSELL & Co, No 81 rue de Chartres, SCHWAB, pharmacien, rue Chartres et pour le DETAIL dans les principales pharmacies de la Nouvelle-Orléans.

AVIS FAVORABLE DU Conseil de Santé
VESICATOIRE ET PAPIER D'ALBESPEYRES
Recommandés depuis 50 ans par les sommités médicales.
Vésicatoire d'Albespeyres.—Action sûre et régulière.—Indispensables au médecin qui exerce à la campagne.
Papier d'Albespeyres.—Préparation la plus commode pour entretenir les vésicatoires sans odeur ni douleur.—Extrême propreté.

40 ANS D'EXISTENCE
CAPSULES DE RAQUIN
Approuvées par L'ACADÉMIE DE MÉDECINE.
EXTRAIT DU RAPPORT approuvé à l'unanimité par l'Académie de médecine.
"Les capsules glutineuses de Raquin sont ingérées avec facilité.
"Elles ne causent dans l'estomac aucune sensation désagréable; elles ne donnent lieu à aucun renvoi, à aucune éructation, comme cela arrive plus ou moins après l'ingestion des autres préparations de copahu même dans les gélatineuses.
"Leur efficacité n'a présenté aucune exception. Deux flacons ont suffi dans la plupart des cas."
Dans toutes les pharmacies et chez Planteveur, 78 et 80, FAUBOURG ST-DENIS, Paris. Dépôt, à New-York: chez MM. E. Fougera; John Milhau et Cie.—Nouvelle-Orléans: MM. Duconge; Monteuse et Cie; Hart et Cie.

MALADIES DE POITRINE.
(GUÉRISON par le TRAITEMENT du Dr. Jules BOYER de PARIS,)
Commandeur et Chevalier de plusieurs Ordres.
(POUDRE SALINO-CALCAIRE.—MIXTURE NOIRE.)
(EAU COHOBÉE de Laurier-Cerise.—POUDRE contre les SUEURS.)
PARIS, Pharmacie du Dr. SERVAUX, No 73, rue du Château-d'Eau, et chez MONTEUSE & Co.

TONIQUE Stomachique. VIN DE BELLINI. APERITIF Usage
Vin de Palerme au Quinquina et au Colombo.
Prescrit aux ENFANTS DÉBILES, aux FEMMES DÉLICATES, aux CONVALESCENTS, aux PERSONNES AFFAIBLIES, et aussi dans les NERVOSES, les DIARRHÉES CHRONIQUES, la CHLOROSE, etc. (Extrait de l'Annuaire médicale et de la Gazette des hôpitaux, etc.)—Dépôts à Paris, rue de la Feuillade, 7.—New York: Fougera et Cie; New Orleans: Duconge et Monteuse et Cie; Havane: Sarra et Cie. V. Fernandez. Diplôme de mérite (anniversaire Diplom) à l'Exposition universelle de Vienne, 1873
NOTA.—Pour éviter les contrefaçons (inertes et souvent nuisibles, on devra refuser toute bouteille qui ne porterait PAS LE TIMBRE OFFICIEL DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS.

BOUDAULT'S PEPSINE
PARIS 1867 — 1868 — 1872 — 1873 VIENNA

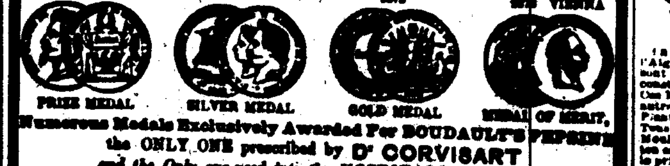

PRIZE MEDAL — SILVER MEDAL — GOLD MEDAL — MEDAL OF MERIT.
Numerous Medals Exclusively Awarded For BOUDAULT'S PEPSINE
the ONLY ONE prescribed by Dr CORVISART
and the Only one used into the HOSPITALS of PARIS
with complete success under the various and agreeable forms of ELIXIR, WINE, SYRUP, and POWDER (Bottles of one ounce) in cases of
Dyspepsia, Gastralgia, Want of appetite, Disgust at meals, Slow & painful digestion, Acidity, Wind and in case of obstinate vomiting during pregnancy.
NEW-ORLEANS.—Monteuse, Duconge, Finlay & Hart, &c. &c.
NEW-YORK.—Fougera & Co, general agent for United States.
PARIS.—Hottot-Boudault chez Corvisart, 24, rue des Lombards.

SUPÉRIEURE A L'HUILE DE FOIE DE MORUE.
HUILE DE FOIE DE MORUE FERRÉE AU BENZOATE DE FER,
DOSÉE au 1000 — Procédé breveté. — DOSÉE au 1000 — Procédé breveté.
De GODIN, pharmacien de PARIS, EX-PHARMACIEN DES HOPITAUX
Le Benzoate de Fer, sel orange, inaltérable, aussi riche en fer que le lactate, apporte à l'huile blanche de Norwège l'action balsamique de l'acide benzoïque et l'action reconstituante du fer, qui a ce corps gras, exerce une action plus douce sur les parois de l'estomac, le rend à l'huile de foie de Morue plus facile à digérer. Dépôts à la Nlle-Orléans: MM. DUCONGÉ—MONTEUSE & Cie.

MALADIES DE POITRINE
NOUVEAU TRAITEMENT PAR L'Elixir Alimentaire de Ducro A LA VIANDE CRUE,
Préconisé par les sommités médicales de Paris.
GUÉRISON RADICALE,
[illegible] dans les cas désespérés,
SOULAGEMENT MANIFESTE.
Goût agréable, supériorité incontestable sur l'huile de foie de morue, les hypophosphites et autres préparations.
Cet ELIXIR, dont la base est le SUC DE VIANDE et l'ALCOOL, est aussi l'un des plus PUISSANTS FORTIFIANTS
pour les convalescents, les personnes faibles, les jeunes filles chlorotiques les vieillards débilités, etc., etc.
DEPOTS, à la Nouvelle-Orléans, chez P. CUNACHS, au coin des rues ROYALE et ST-PHILIPPE.
L'ELIXIR DUCRO se trouve également chez DUCONGE, MONTEUSE & Cie.

SIROP PECTORAL ET PATE DE NAFÉ DELANGRENIER
Paris, 26, Rue Richelieu.
50 Médecins des Hôpitaux de Paris ont constaté leur supériorité sur tous les autres pectoraux contre le rhume, l'asthme, la grippe, la coqueluche et les irritations de poitrine et de gorge.
DÉPOTS: A la Nouvelle Orléans, chez MM. Duconge, Monteuse et Cie, Monteuse et Cie.

Second Etat de Situation
—DE LA—
COMPAGNIE D'ASSURANCE DELTA DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Conformément aux clauses de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:
Montant des primes reçues durant les quinze mois expirés le 31 décembre 1873, savoir:

Sur risques de feu		[illegible]
Sur risques de mer		[illegible]
Sur risques de rivière		[illegible]
Total des primes		[illegible]
Moins primes rendues		[illegible]
Primes acquises		[illegible]
Déduit—Pertes par le feu	[illegible]	
Pertes sur mer	[illegible]	
Pertes sur rivière	[illegible]	[illegible]
Réassurances	[illegible]	
Réfactions (rebate)	[illegible]	
Taxes	[illegible]	
Loyer	[illegible]	
Dépenses, et profits et pertes	[illegible]	[illegible]
Réservé pour primes non-terminées		[illegible]

La Compagnie possède l'ACTIF ci-après, savoir:

Capital en Stock-notes	[illegible]
Comptant	[illegible]
Comptes en voie de collection	[illegible]
Billets recevables	[illegible]
Prêts sur garantie	[illegible]
Prêts sur hypothèques	[illegible]
Stocks et Bons	[illegible]
Installations de bureaux et meubles	[illegible]
En mains d'agents en Europe, etc.	[illegible]
	[illegible]
Moins intérêts non-payés et dividendes	[illegible]
	[illegible]

Copie correcte transcrite des livres de la Compagnie.
R. GANUCHEAU, Vice-Président.
L. W. BAQUIE, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce [illegible] jour janv. 1874.
R. BOUNY, Notaire public.

Directeurs (Trustees) élus pour servir en 1874:

A. Baldwin	S. Henderson	C. F. Blanchard
A. Tertrou	O. Bercier	C. J. Leeds
A. M. Pottier	F. Laborde	T. L. Airey
A. M. Huff	J. Brunaco	M. Keiffer
A. Hirsch	B. E. Bryant	O. Hopkins
H. Kern	W. B. Conger	A. Palacio
H. Beer	R. De Gas	A. Bonnabel
J. B. Camors	W. A. Bell	H. Rees

DIX-SEPTIEME TABLEAU ANNUEL.
Compagnie d'Assurance "Hope" DE LA NLLE-ORLÉANS.
Bureau No. 21, rue du Camp.

Conformément à sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:
Primes reçues dans l'année expirée le 29 avril 1874 — [illegible]

Sur les risques d'incendie	[illegible]	
Sur les risques maritimes	[illegible]	
Sur les risques de rivière	[illegible]	[illegible]
Pertes payées dans la même période savoir		
Sur les risques d'incendie	[illegible]	
Sur les risques maritimes	[illegible]	
Sur les risques de rivière	[illegible]	[illegible]
Moins [illegible]	[illegible]	
Taxes	[illegible]	
Réassurances	[illegible]	
Loyer	[illegible]	
Primes retournées	[illegible]	
Profits et pertes, dépenses, intérêts en moins	[illegible]	[illegible]
Réserves pour les risques non terminées au 30 avril 1874		[illegible]

Actif de la Compagnie:

Prêts garantis par premières hypothèques dans cette ville	[illegible]
Prêts sur gages	[illegible]
Billets pour primes à courts échéances	[illegible]
Actions de banque et autres actions	[illegible]
Primes en voie de perception	[illegible]
En banque	[illegible]
Total de l'actif	[illegible]

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
HENRY PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi ce [illegible] mai 1874.
P. CHAS. CUVELLIER, Notaire Public.

RAPPORT SUR L'ETAT —DE LA— Banque Nationale de l'Etat A LA NOUVELLE-ORLEANS, DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE,
A la clôture des affaires, le Vendredi, 1er Mai 1874.

RESSOURCES.

Prêts et escompte		$1,344,066 71
Tiré en trop		17,011 [illegible]
Bons des Etats Unis pour garantir la circulation		446,000 00
Autres actions, bons et hypothèques		27,326 [illegible]
Dû par des agents de rachat et de réserve		347,072 [illegible]
Dû par d'autres banques nationales		45,127 [illegible]
Dû par d'autres banques et banquiers		326,762 [illegible]
Local de la Banque		28,000 [illegible]
Autres propriétés foncières		93,112 [illegible]
Meubles et installations		10,391 [illegible]
Dépenses courantes		25,461 [illegible]
Taxes payées		7,283 [illegible]
Primes sur Bons des Etats Unis et or		71,343 [illegible]
Items, comptant	[illegible]	
Echanges pour le Clearing House	[illegible]	
Billets d'autres banques nationales	[illegible]	
Petite monnaie (y compris les nickels)	[illegible]	
Espèces	[illegible]	
Billets, legal tenders	[illegible]	704,349 [illegible]
		$3,616,179 [illegible]

PASSIF.

Capital payé		[illegible]
Surplus		[illegible]
Escompte	[illegible]	
Echange	[illegible]	
Intérêt	[illegible]	
Profits et pertes	[illegible]	[illegible]
Circulation de banques nationales non rachetée		[illegible]
Dividendes non payés		[illegible]
Dépots individuels		1,797,414 [illegible]
Dû à des banques nationales		[illegible]
Dû à d'autres banques et banquiers		[illegible]
Billets escomptés		[illegible]
		$3,616,179 [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.
Moi, CHAS. L. C. DUPUY, caissier de la Banque Nationale de l'Etat, de la Nouvelle-Orléans, déclare que je crois le tableau qui précède exact.
CHARLES L. C. DUPUY, Caissier.
Signé sous serment pardevant moi, ce [illegible] mai 1874.
THEO. GUYOL, Notaire Public.
Exact—Témoins:
ALF. MOULTON,
S. H. BOYD, } Directeurs.
CHAS. E. SLAYBACK.

AGENTS DE L'ABEILLE

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. FR. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton Rouge, Ouest et Est-Feliciana.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
J. LANDREAU, Maître-de-poste à Hermitage pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
Geo. L. MAYER, Maître-de-poste à Marksville paroisse des Avoyelles.
A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.
M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.
M. L. DUPLEIX, à Natchitoches.
M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-post Plaquemines, paroisse Iberville.
J. MILLET, à Franklin, paroisse Ste-Marie.
ALFRED GRADENIGO, St-Martinville.
VALERY THIBODEAU, Pont-Bre[illegible]
A. BURIO, Arnaudville.
M. PETETIN, Grand-Côteau.
ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.
F. F. HÉBRAU, à la Pecan-Christian.
A. NEVEU, Vermillionville.
LAURENT CHERI, Plaquemines (Iberville).
A. BOYER, Mercerville (Avoyelles).
E. RICOLFI, Houma (Terrebonne).
SYLVAIN LEHMAN, Maître-de-poste à Jennings (Texas).
WM. HUDSON, à Jeannerette, par steamer [illegible].
EDGAR BELLERY, Baie St-Louis, (Miss.

MAISON ETABLIE EN 1855.

Dépôt des Moulins à Coton "Eagle" —ET DE— MACHINES DE TOUTE SORTE —DE— W. L. CUSHING,
Au No 61 de la rue St-Charles, coin Union, Nouvelle-Orléans.

Le plus grand et le meilleur assortiment de Machines de toute sorte qu'il y ait au Sud se trouve prêt pour livraison immédiate au Dépôt de Machines de W. L. CUSHING, au No 61 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans. Comme M. Cushing est l'agent des plus grands et des plus recommandables fabricants de ce pays, toutes les Machines sortant de ses magasins sont entièrement garanties sous tous les rapports. L'attention spéciale des Planteurs est appelée sur ce fait que le meilleur MOULIN A COTON qui existe et les meilleurs APPAREILS A SUCRE, les meilleures CHAUDIÈRES A SUCRE et les meilleures MACHINES A VAPEUR sont vendus par cette maison. Son assortiment en ARBRES DE COUCHE, POULIES, COUSSINETS et MANCHONS d'Arbre de Couche, est le plus grand qu'on puisse trouver aux Etats-Unis.

Les Marchands de la Campagne qui voudraient agir comme agents de la maison recevront les commissions les plus libérales.

Aux dernières Foires de l'Etat, les Prix suivants, les plus remarquables qui aient encore été obtenus, ont été décernés à l'Agence Cushing:
Médaille en or pour le meilleur Machine à Vapeur pour Plantation.
Médaille en or pour les meilleurs Moulins à Coton.
Médaille en or pour le meilleur Evaporateur de Sucre.
Premier Prix pour les meilleurs Coussinets (Head Blocks) de Moulin à Scie.
Premier Prix pour la meilleure Machine à Percer.
Premier Prix pour le meilleur Moulin à Maïs.
Premier Prix pour le meilleur Moulin à Coton.
Premier Prix pour la meilleure Presse à Coton.
Premier Prix pour la meilleure Vis à Coton de Nowell.
Premier Prix pour la meilleure Bouilloire pour Machine à Vapeur.
Premier Prix pour les meilleures Poulies.
Premier Prix pour les meilleurs Arbres de Couche (Shafting).
Premier Prix pour les meilleurs Manchons d'Arbres de Couche (Couplings).
Premier Prix pour les meilleurs Coussinets (Hangers).
Premier Prix pour la meilleure Presse à Foin.
Premier Prix pour les premières Scies Circulaires.
Premier Prix pour la meilleure exposition d'ouvrages en cuivre, à l'usage des Plombiers, des pompes d'installation du Gaz, etc.
Premier Prix pour les meilleures Machines à faire les Boucauts et les Barils.
Onze Premier Prix pour les Machines à raboter, et Machines à travailler le bois.—Un grand nombre d'autres Prix pour la meilleure et la plus grande exposition de Machines.

MOULIN A COTON "EAGLE" PERFECTIONNÉ.

La grande popularité des Moulins à Coton de l'Aigle est fondée sur le fait bien connu qu'ils sont les plus sûrs, les plus forts et les mieux construits de tous les Moulins à Coton connus. Ces Moulins tournent plus légèrement que tous autres, ce qui est un grand avantage pour les Planteurs qui se servent de Manège à chevaux. Tous les nombreux Planteurs qui font usage du Moulin de l'Aigle, certifient que le coton qui en est envoyé sur le marché, obtient toujours le prix le plus élevé, par ce qu'il produit un échantillon plus fin et meilleur qu'aucun autre Moulin à Coton.

Plus de 17,000 de ces Moulins célèbres ont déjà été vendus par la [illegible] depuis 20 ans et [illegible] période [illegible] seul Moulin [illegible] nombre immense qu'il en a été vendu.

Les Hérissons des Moulins à Coton de l'Aigle ont 12 pouces de diamètre, par conséquent 2 ou 3 pouces de plus que ceux de presque tous les autres moulins à coton; en sorte qu'un Moulin de l'Aigle de 40 scies par exemple, a un plus grand nombre de dents qu'un Moulin de 50 scies de tous les autres [illegible]; c'est un avantage [illegible] grand moulin.

Les planteurs qui désirent un Moulin recommandable, d'une réputation établie, peuvent acheter un Moulin à Coton de l'Aigle avec la certitude qu'ils ne sont faits en acier; [illegible] plus ancien et les meilleurs planteurs du pays. Le Manège [illegible] [illegible]

Les planteurs devront avoir soin d'indiquer s'ils veulent un Moulin avec la Grande Roue à main droite ou à main gauche.

Le Moulin à Coton qui a reçu le grand prix [illegible] et qui a rapporté tant de médailles de dollars au grand nombre de Foires d'Etat, avait été adressé dans ce Moulin à Coton de l'Aigle.

PRIX:
[illegible]

Tous ordres doivent être adressés à
W. L. CUSHING,
No 61, rue St-Charles, Nlle-Orléans.

MOULINS A SUCRE VICTOR —ET— Evaporateurs de COOK.

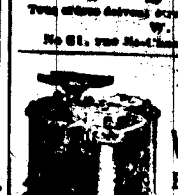

Un grand assortiment de toute grandeur de moulins à sucre VICTOR et d'évaporateurs de COOK, ainsi que des moulins à sucre de NILES, et des CHAUDIERES à sucre en fer du Tennessee.
A Vendre par
W. L. CUSHING,
61 rue St-Charles, Nouvelle-Orléans.

"La Reine du Sud" Moulins à Mais —ET A— FARINE —DE— STRAUB.

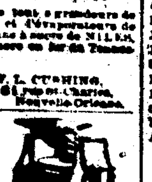

Ces moulins célèbres sont bien supérieurs à tous les autres et sont vendus sous une entière garantie par
W. L. CUSHING,
61 rue St Charles, Nouvelle-Orléans.

MACHINES A VAPEUR PORTATIVES DE AMES.
1,000 EN USAGE.

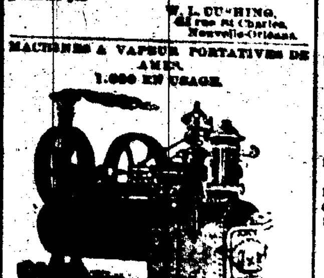

Par la satisfaction constante que ces machines à vapeur donnent généralement, nous avons la conviction d'avoir atteint notre but DE DONNER LA MEILLEURE, LA PLUS FORTE ET LA PLUS PARFAITE MACHINE A VAPEUR QUI SOIT SUR LE MARCHÉ AMERICAIN.

Nous avons reçu et recevons constamment les témoignages les plus flatteurs de leur utilité, en considération de leur force, de leur simplicité et de l'excellente main d'œuvre de leur construction, et nous défions les autres fabricants de construire une machine à vapeur supérieure à la nôtre.

Toutes ces machines sont faites sur plateaux indépendants, en sorte qu'elles peuvent être placées comme machines stationnaires si cela convient.

W. L. CUSHING, Nlle Orléans.

CHAUDIERES A SUCRE EN FER DU TENNESSEE.

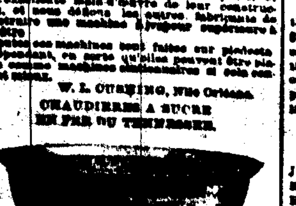

Ces chaudières à sucre sont faites avec le meilleur Fer du Tennessee et ont donné la plus entière satisfaction. Les prix en sont plus bas que ceux des Chaudières à Sucre de toute autre fabrique. Toutes grandeurs à vendre par
W. L. CUSHING,
Au No 61 de la rue St Charles

LES MEILLEURES PRESSES A COTON.

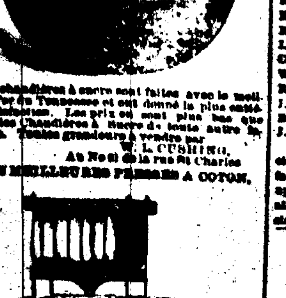

LES PRESSES A VIS, ROTATIVES, BROOKS
ont été vendues pendant les cinq dernières années, et ont donné une satisfaction parfaite, opérant aisément avec deux ouvriers.

PRESSE PATENTÉE DE HART, A VIS DE NEWELL, PERFECTIONNÉE.
Cette presse est une grande amélioration sur la Presse à Vis de Newell; elle fonctionne plus vite et presse autant, et n'a pas d'égale comme presse à bras.

PRESSE A VAPEUR A ENGRENAGE.
La meilleure et la seule bonne presse à vapeur, à vis et à engrenage, qui ait été inventée par L. Hayes. Ces presses ont été employées pendant les six années passées par quelques uns des plus grands Planteurs et peuvent presser 40 balles par jour. Une de ces Presses a été mise en opération à la FABRIQUE D'HUILE UNION, de cette ville.
Des ordres pour toutes grandeurs de presses à coton, à vis ou à vapeur, seront promptement exécutés. [illegible] sera fait pour de la vieille et recommandation [illegible]
A vendre à FRABLE COTTON GIN DEPOT, par W. L. CUSHING.
No. 61 rue St-Charles, Nlle-Orléans.

THE NEW ORLEANS BEE

DUFOUR & LEGET, Publishers.
OFFICE—No. 73, CHARTRES
Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $15; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.
Price of the Paper—Single copies, five cents.
Weekly—Per annum, $5; half-yearly $2 50; quarterly, $1 25, single copy, 10 cts.

For New York direct.
Cromwell Line.
This line is composed of the following steamers:
NEW ORLEANS,
GEO. WASHINGTON, CORTES,
GEO. CROMWELL, KNICKERBOCKER.
The steamship
KNICKERBOCKER,
[illegible], commander,
Will leave her wharf, foot of Toulouse street,
Saturday, October 31, at 8 A. M.
PASSAGE $60
Freight for LIVERPOOL, BREMEN, HAVRE taken by this line, and through Bills Lading given for the same.
For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON,
[illegible] 61 Canal [illegible]

Pontchartrain Railway.

The City terminus of this road is established at "Old Depot," on Elysian Fields street, near the Levee.
Excursions to and from the Lake, same day 25 cents. (Children under 12 years 15 cents.)
Fare to and from Monthly season, 15 cents each way.
[illegible timetable]
On Sundays the trains will be run every hour from 7 P. M.
Passengers from Gentilly must notify the conductor prior to departure of train.
S. H. SCRANTON,
Gen'l Superintendent.

OBSTACLES TO MARRIAGE.
Happy Relief for Young Men from the effects of Errors and Abuses in early life. Manhood restored. Impediments to Marriage removed. New method of treatment. New and remarkable remedies. Books and Circulars sent free, in sealed envelopes.
Address, HOWARD ASSOCIATION, No. 419 North Ninth street, Philadelphia, Pa.—An Institution having a high reputation for honorable conduct and professional skill.

TWENTY-FIFTH ANNUAL STATEMENT —OF THE—
Crescent Mutual Insurance Co.
NEW ORLEANS, May 21, 1874.

The trustees, in conformity to the charter, submit the following statement of the affairs of the Company on the 30th of April, 1874:

Fire premiums	[illegible]	
Marine premiums	[illegible]	
River premiums	[illegible]	[illegible]
Earned premiums, less reinsurance and return premiums		[illegible]
Losses paid and estimated—		
On fire risk	[illegible]	
On marine risks	[illegible]	
On river risks	[illegible]	[illegible]
Taxes, discounts in lieu of participation, interest on capital, expenses, less discount, etc.	[illegible]	[illegible]
Leaving net profit		[illegible]

The company have the following assets:

Bills receivable	[illegible]	
Loans on bonds and mortgage	[illegible]	[illegible]
Loans on pledge of stock as coll.	[illegible]	
Cash on hand	[illegible]	[illegible]
Real Estate		[illegible]
City bonds, bank and other stocks		[illegible]
Premiums in course of collection		[illegible]
		[illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.
THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me, this [illegible] day of May, 1874.
W. L. EVANS, Second Justice Peace, Parish of Orleans.

The Board of Trustees resolved, That, after paying the fourth quarterly interest of TWO AND ONE HALF PER CENT on the CAPITAL STOCK of the Company, that a DIVIDEND of TWENTY-FIVE per cent, be paid in CASH on and after the 23rd day of June next, to those parties insuring with the Company, entitled to receive the same.

TRUSTEES: APRIL, 1874.

Thos. A. Adams	Saml B. Newman
Saml. H. Kennedy	C. T. Buddecke
John Phelps	A. G. Ober
Adam Thomson	Henry Abraham
P. N. Strong	Victor Meyer
Joseph Bowling	Edward J. Gay
Jno. M. Sandidge	Simon Hernsheim
Simon Forcheimer	Jos. S. Wells
R. B. Post	A. Levi
Edward Pilsbury	Jno. H. King
Chas. E. Slayback	Frederick Camerden
David Wallace	J. L. Harris
Andrew Stewart	Joseph Bloom

Sun Mutual Insurance Company
PAID UP CAPITAL $500,000
EIGHTEENTH Annual Statement, for the year 1873.

Amount of premiums for the year		[illegible]
Less unterminated risks and return premiums		[illegible]
Net earned premiums		[illegible]
Interest and [illegible]		[illegible]
		[illegible]
Losses paid, re-insurance and unadjusted		
Losses	[illegible]	
General Expenses and Taxes	[illegible]	
Reserve fund and Dividend on stock		[illegible]
		[illegible]
Net profit		[illegible]
Assets of the Company estimated at their market values:		
Bonds, Stocks, Loans and Bills Receivable	[illegible]	
Cash on hand and premiums in course of collection	[illegible]	
Total assets		[illegible]

The Board of Directors, at a meeting held on the first day of January, 1874, after setting aside $50,000 to the reserve fund from the net earnings of the year, and paying ten per cent dividend to the stockholders, resolved to pay a cash dividend of ten per cent on the net earned participating premiums for the year ending December 31st 1873.

JAMES I. DAY, President.
HORACE CARPENTER, Secretary.

DIRECTORS FOR 1874.

JNO. G. GAINES	JAMES I. DAY
E. J. HART	GEO. JONAS
HENRY RENSHAW	EMORY CLAPP
HUGH WILSON	G. M. BAYLY
B. BISCOE	JAMES BYRNES
I. N. MARKS	J. L. HARRIS
CHAS. MACREADY	LIONEL C. LEVY
W. B. SEYMOUR	W. B. SCHMIDT
RICHARD FLOWER	L. ALCUS
J. WEIS	R. T. TORIAN
B. W. TAYLOR	SCOTT McGEHEE
J. C. MORRIS	ISAAC L. HAAS

This old and reliable Company is issuing Policies on Fire, River and Marine Risks, on the most favorable terms, all Losses adjusted and settled upon the most liberal terms, and promptly paid at their Office, 61 Camp street, corner of Commercial Alley.

ETAT DE LA
Banque Nationale Mutuelle
DE LA
NOUVELLE-ORLÉANS,
A la clôture des affaires, le 2 Janvier 1874.

ACTIF:

Prêts et escomptes	[illegible]
Bonds des Etats-Unis	[illegible]
Primes sur Bonds des Etats-Unis et sur or	[illegible]
Diverses actions	[illegible]
Dû par Banques et Banquiers	[illegible]
Propriétés foncières, meubles et installations	[illegible]
Dépenses courantes	[illegible]
Billets du Trésor (Legal Tenders)	[illegible]
Billets de Banques Nationales	[illegible]
Or	[illegible]
Chèques sur banques locales payables en courant	[illegible]
	[illegible]

PASSIF:

Capital payé	[illegible]
Surplus	[illegible]
Circulation	[illegible]
Dépôts	[illegible]
Chèques du caissier	[illegible]
Escomptes, Intérêt et Change	[illegible]
Dû à Banques et Banquiers	[illegible]
Dividendes non-réclamés	[illegible]
	[illegible]

Nlle-Orléans, 2 janvier 1874.
Le tableau qui précède est une copie exacte de la [illegible] de la Banque.

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS,
186 CANAL STREET.
TWENTIETH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the Company publish the following statement:
Premiums received during the year ending [illegible] 1874, including Unearned Premiums of previous year—

On Fire Risks		[illegible]
On Marine Risks		[illegible]
On River Risks		[illegible]
Total premiums		[illegible]
Less Unearned Premiums		[illegible]
Net earned Premiums [illegible] May, 1874		[illegible]
Losses paid—		
On Fire Risks	[illegible]	
On Marine Risks	[illegible]	
On River Risks	[illegible]	
Taxes and expenses, less interest	[illegible]	
Reinsurances, return Premiums and Profit and Loss	[illegible]	
Reserved for unadjusted losses	[illegible]	[illegible]
Profit		[illegible]

The Company have the following assets:

Real Estate	[illegible]
City Bonds	[illegible]
Bank and Railroad Stocks	[illegible]
Notes secured by mortgage	[illegible]
Notes secured by pledge	[illegible]
Bills receivable	[illegible]
Premiums in course of collection	[illegible]
State Bonds	[illegible]
Insurance Stocks	[illegible]
Stock of Valette Dry Dock Company	[illegible]
Stock of Levee Steam Cotton Press	[illegible]
Stock of Marine Dry Dock and Ship Yard Company	[illegible]
Mortgage Bonds Turners' Association	[illegible]
Mortgage Bonds Odd Fellows' Hall	[illegible]
Cash on hand	[illegible]
	[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.
PAUL FOURCHY, President.
G. W. HOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, city of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me the 6th day of June 1874.
P. C. CUVELLIER, Notary Public,
146, Gravier.
The usual ten per cent interest is payable to Stockholders on demand.

DIRECTORS.

P. Maspero	J. M. Allen
M. Puig	S. E. Rolf
B. A. Chaffraix	M. W. Smith
B. McCoard	L. F. Generes
P. Fourchy	J. J. Fernandez
[illegible]	Chas. Lafitte.

NEW ORLEANS MUTUAL INSURANCE COMPANY,
Corner of Canal and Camp streets.

FOURTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with their charter, the Company publish the following statement:
Premiums during the year ending Dec. 31, 1873—

On fire risks	[illegible]	
On marine risks	[illegible]	
On river risks	[illegible]	
Total premiums		[illegible]
Less reserve for unterminated risks Dec. 31, 1873	[illegible]	
Less return premiums	[illegible]	[illegible]
Net earned premiums		[illegible]
Reinsurances	[illegible]	
Losses on fire	[illegible]	
Losses on marine	[illegible]	
Losses on river	[illegible]	[illegible]
Expenses, taxes, etc., less interest account	[illegible]	
Commission on agency business	[illegible]	
Rebate paid to the assured	[illegible]	
Semi-annual interest on capital stock—		
Five per cent paid August, 1873	[illegible]	
Five per cent payable February, 1874	[illegible]	[illegible]
Reserved for unsettled claims		[illegible]

The Company have the following assets:

Cash	[illegible]
Bills receivable for premiums	[illegible]
Bonds, city and others	[illegible]
Stocks, Gas Company and others	[illegible]
Pledge and mortgage notes	[illegible]
Premiums in course of collection	[illegible]
Suspense account	[illegible]
Agency premiums for December	[illegible]
Warrant account	[illegible]
Branch office	[illegible]
Louisiana Cotton Factory	[illegible]
Property cor. Canal and Camp streets	[illegible]
Other real estate	[illegible]
Due by insurance companies	[illegible]
Depreciation	[illegible]
Cash market value	[illegible]

LIABILITIES.

Capital stock	[illegible]
Unterminated risks	[illegible]
Interest on capital stock, due in February	[illegible]
Interest and dividends not collected	[illegible]
Bills payable	[illegible]
Claims unsettled	[illegible]
Reserve 2½ per cent on losses	[illegible]
	[illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.
J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.
Sworn to and subscribed before me, this [illegible] day of January, A. D. 1874.
F. CHAS. CUVELLIER, Notary Public
No 146 Gravier street, New-Orleans.

The semi-annual interest dividend of five per cent, due first MONDAY in February, will be paid to the stockholders on and after that date.

DIRECTORS.

George Urquhart	M. Payne
H. Gally	Placide Forstall
George W. Robeson	Aug. Reichard
T. Reilly Blanchard	H. Miltenberger
A. Schreiber	W. B. Schmidt
Chas. Lafitte	J. Tuyes.

HUITIEME ETAT ANNUEL —DU—
FACTORS' AND TRADERS' Insurance Company,
Au No. 37 de la rue Carondelet.
Nlle-Orléans, 23 mai 1874.

Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publie l'état suivant de ses affaires de l'année expirée le 30 avril 1874.

PRIMES DE L'ANNEE.

Sur risques d'incendie	[illegible]	
Sur risques de rivière	[illegible]	
Sur risques de mer	[illegible]	[illegible]
En moins—		
Primes non expirées le 30 avril 1874	[illegible]	
Primes remboursées	[illegible]	[illegible]
Montant net des primes		[illegible]

PERTES PAYEES, SAVOIR:

Sur risques d'incendie	[illegible]	
Sur risques de rivière	[illegible]	
Sur risques de mer	[illegible]	[illegible]
Réassurances	[illegible]	
Réfactions (rebate)	[illegible]	
Taxes d'Etat et d'agences	[illegible]	

DEPENSES BRUTES.

Bureau, local	[illegible]	
Agences	[illegible]	[illegible]
Profits et Pertes		[illegible]
Balance		[illegible]
En plus—		
Recouvrés, intérêt, épargnes rayées		[illegible]
En moins—		
Premier intérêt semi-annuel sur le capital payé et second a cette	[illegible]	[illegible]
Bénéfice net		[illegible]

L'Actif de la Compagnie est comme suit:

En caisse	[illegible]
Primes en voie de recouvrement	[illegible]
Billets à recouvrir, pollices en garantie	[illegible]
Billets à recouvrir à courte échéance	[illegible]
Actions de banques et autres actions	[illegible]
Actions de chemins de fer de la ville	[illegible]
Bons de la ville et autres bons	[illegible]
Bons de la Grande Loge maçonnique de la Louisiane	[illegible]
Bons de l'Odd Fellows Hall Association	[illegible]
Bons de l'Association pour secourir les veuves et les orphelins juifs	[illegible]
Immeubles	[illegible]
	[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
E. BEANE, Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.
Signé sous serment pardevant moi, ce 23 mai, A. D. 1874.
EDWARD IVY, Notaire public.